

Le Coran provoque à la haine et à la violence, par Mgr Lefebvre

Publié le 24 avril 2017
Mgr Marcel Lefebvre
10 minutes

Nommé vicaire apostolique de Dakar, en juin 1947, Mgr Marcel Lefebvre s'est retrouvé à la tête d'un territoire à forte majorité musulmane. Il y acquit une connaissance de ce qu'est vraiment l'islam.

« Je me suis trouvé pendant quinze ans à Dakar avec trois millions de musulmans, cent mille catholiques et quatre cent mille animistes, et si pendant ces quinze ans on a pu convertir dix musulmans, c'est un maximum. Je veux dire les convertir vraiment, les faire passer de l'islam au catholicisme. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas eu une certaine influence catholique grâce à nos écoles où nous avons jusqu'à 10 à 15% de musulmans. Je n'en voulais pas davantage, sinon ils auraient imposé l'islam dans nos écoles. Une fois qu'ils sont forts, ils s'imposent, prennent la tête du mouvement et essayent de convertir les autres.

Quand ils sont faibles, ils écoutent et se taisent. Les jeunes gens qui ont été dans nos écoles ont certainement été influencés, peut être certains d'entre eux ont-ils désiré le baptême, c'est très possible. Mais c'est très difficile pour un jeune homme de se convertir au catholicisme, car il est chassé de sa famille, il sait qu'il risque même d'être empoisonné. [...] Il n'y a que ceux qui sont étudiants en université qui arrivent à se convertir parce qu'ils sont indépendants. Ils savent que leur avenir est assuré ; donc ils n'ont plus besoin de leur famille et partiront en Europe, ils peuvent se convertir. Mais convertir quelqu'un qui est dans sa famille, c'est pratiquement impossible. En inspirant la religion islamique, le démon a véritablement empêché la conversion de millions d'hommes. »

Ce qu'est véritablement l'islam

« Un proverbe musulman dit : « Baise la main que tu ne peux pas couper ». Oui, il n'y a que la force qui peut intervenir. Quand la force est présente, alors ils baisent la main. Mais quand ce sont eux qui disposent de la force, alors ils coupent la main. Cela a toujours été ainsi.

Récemment, les journaux l'ont rapporté, les communautés musulmanes égyptiennes ont décrété que tout musulman qui se convertirait au catholicisme serait exécuté. Les représentants de ces communautés musulmanes voulaient absolument voir figurer cela dans la constitution, ou tout au moins voir cette décision consacrée par des accords officiels. C'est ainsi que les journaux l'ont publié, parce que c'était quelque chose d'officiel : tout musulman qui se convertirait à une autre religion subirait la peine de mort.

Eh oui, on l'oublie, mais c'est cela l'islam. Pour les musulmans, il n'y a que l'islam et tout le monde devrait s'y soumettre, soit en devenant musulman, soit en étant esclave de l'islam. L'un ou l'autre. C'est ainsi qu'ils ont procédé en réduisant en esclavage tous ceux qui ne voulaient pas se soumettre. Souvenons-nous des ordres religieux : les Trinitaires et l'œuvre de Notre-Dame de la Merci, qui ont été fondés pour aller délivrer les chrétiens captifs qui étaient retenus esclaves chez les musulmans. Ils razziaient les côtes de France, d'Espagne et de toute la Méditerranée, enlevaient des chrétiens dont ils faisaient chez eux des esclaves. Cela est encore dans leur esprit.

Si on demande à un évêque de France s'il faut essayer de convertir les musulmans, qu'ils soient de France, ou qu'ils soient ailleurs, de convertir les animistes, les bouddhistes... Ah mais non ! Il ne faut pas les convertir. Au contraire, il faut les affermir dans leur religion, leur faire comprendre les beautés de leur religion. C'est invraisemblable, mais c'est cependant la réalité.

Le R.P. Maurice Avril , qui est à Salérans, a été persécuté par les évêques et il a eu tous les ennuis possibles parce qu'après la guerre d'Algérie, il s'était occupé des Harkis qui avaient eu la chance de pouvoir s'échapper et se réfugier en France. Or, les Harkis avaient fait la guerre pour défendre l'Algérie française et l'arracher à l'emprise révolutionnaire.

Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux ont été massacrés au moment où De Gaulle a lâché l'Algérie aux représentants du FLN. Ces derniers, évidemment, ne pouvaient pas sentir les Harkis qui avaient combattu avec les troupes françaises pour délivrer l'Algérie française du terrorisme et de l'emprise révolutionnaire. Ceux qui n'ont pas pu s'enfuir sur les bateaux pour la France ont été torturés, massacrés, enterrés vivants, brûlés vifs. Quel crime abominable porteront sur leur conscience ceux qui ont pris une pareille responsabilité ! Des gens qui s'étaient dévoués, prêts à mourir pour défendre l'Algérie française, comme certains d'entre eux étaient venus combattre en France en 1939-40, puis lors de la Libération en débarquant en Italie, en Corse, en Provence, puis contre le communisme en Indochine : on les a abandonnés entre les mains de l'ennemi cruel qui leur a fait subir les tourments les plus abominables. Un drame affreux. Beaucoup de leurs enfants sont restés en France, on a renvoyé seulement les adultes.

Le Père Avril, qui était prêtre en Algérie française, en a recueilli plus d'une centaine. Il les a éduqués, élevés ; il s'en est bien occupé. Les enfants de ces Harkis se sont trouvés entre les mains d'un prêtre qui s'occupait de leur éducation, et qui, tout doucement, essayait de les convertir - sans les obliger bien sûr - mais par la persuasion. Eux-mêmes, voyant le dévouement de ce prêtre et des personnes qui l'aidaient, ont fini par comprendre les beautés de la religion catholique et la plupart d'entre eux ont fini par se convertir. Cela n'a pas été du goût de plusieurs évêques qui ont envoyé des lettres de réprobation au Père Avril : il faut laisser les musulmans : il ne faut pas les convertir ! Mais que sont ces évêques ? »

L'islamisation de la France

Au cours d'une conférence de presse avant la célébration de ses 60 ans de sacerdoce, le 19 novembre 1989 au Bourget, Mgr Lefebvre, a mis en garde contre « l'islamisation de la France » :

« Ce sont vos femmes, vos enfants qui seront kidnappés et emmenés dans des quartiers réservés comme il en existe à Casablanca (...) et vous n'oserez plus aller les chercher. (...) Qu'est-ce que va être la France à ce moment-là ? C'est déjà comme ça dans certaines villes d'Angleterre. (...) Demandez au gouvernement d'arrêter cet islam... Les deux religions ne peuvent pas cohabiter, c'est impossible. Qu'ils restent chez eux. Si tous les ans il y a 500'000 musulmans en plus en France, vous allez voir ce que ça va faire avec les mosquées... Il ne faut pas leur permettre de s'organiser ni sur le plan politique, ni sur le plan religieux... Quand ils tuent les chrétiens, ils sauvent leur âme, pourquoi s'en priver ? ».

Ses propos, rapportés par différents organes de presse, vaudront à Mgr Lefebvre, à la demande de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), une assignation à comparaître devant le XVIIe chambre correctionnelle du Tribunal de Paris.

Déclaration préliminaire au procès du 21 juin 1990

« (...) J'ai donc répondu très librement en donnant mon opinion sur le danger de la pénétration islamique dans un pays dont la religion catholique est violemment rejetée et méprisée par l'islam. Le Coran, qui est la loi de l'islam, provoque à la discrimination, à la haine et à la violence. Ne m'attribuez pas ce que je dénonce.

Les preuves de cette haine et de cette violence sont légion dans le passé et dans le présent. Tant que les musulmans sont une minorité insignifiante dans un pays chrétien, ils peuvent vivre amicalement

parce qu'ils acceptent les lois et les coutumes du pays qui les reçoit. Mais dès qu'ils sont nombreux et organisés, ils deviennent agressifs et veulent imposer leurs lois hostiles à la civilisation européenne. Les exemples abondent. Demain ils seront maires de nos communes et transformeront nos églises en mosquées. Nous devons ou devenir musulmans, ou nous expatrier, ou devenir leurs captifs.

Tout cela est dans la nature de l'islam. Ce n'est pas moi qui suis raciste en dénonçant ce racisme-là. Quant à la diffamation prétendue, elle n'est que la constatation des faits. La traite des blanches est bien connue de la police, elle existe toujours. Dénoncer les kidnappeurs de nos compatriotes n'est pas une diffamation, c'est faire appel à la justice et à la protection de nos concitoyennes.

Si vous interdisez de jeter un cri d'alarme sur les conséquences néfastes de la pénétration de la France et de l'Europe par l'islam, vous vous rendriez complices des violences commises au nom du Coran par l'islam dans nos pays chrétiens. Ce sont ceux qui ont engagé contre nous cette procédure qui endosseraient le racisme foncier de l'islam contre les Français, contre les Juifs, contre toute religion qui n'est pas musulmane.

Ce n'est pas moi qui suis raciste parce que je dénonce le racisme. J'ai vécu toute ma vie au milieu d'autres races, trente années en Afrique, au milieu d'animistes, de musulmans, m'efforçant de leur porter des biens spirituels et matériels : écoles, dispensaires, et ils m'en ont su gré en me décorant comme Officier de l'Étoile équatoriale du Gabon et grand Officier de l'Ordre national du Sénégal, et le gouvernement français reconnaissant de mes services Outre-mer m'a fait Officier de la Légion d'honneur.

Me condamner comme raciste parce que je cherche à protéger ma patrie menacée dans son existence et ses traditions chrétiennes, ce serait se servir de la justice pour l'injustice, ce serait la justice au service des bourreaux contre les victimes qui ont tout juste droit de périr en se taisant. Ce serait le comble de l'injustice. »

Écône, le 12 mai 1990

Mgr Marcel Lefebvre

Défendu avec brio par ses avocats, **Georges-Paul Wagner** et **Dominique Remy**, Mgr Lefebvre n'en sera pas moins jugé, en appel, le 21 mars 1991, devant la XI^e chambre de la Cour, coupable de délit de « diffamation publique envers un groupe de personnes à raison de (...) leur appartenance (...) à une religion ». Trois jours après le prononcé de l'arrêt de la Cour, Monseigneur Lefebvre était rappelé à Dieu. Après son décès la **Fraternité sacerdotale Saint-Pie X** se pourvoira en cassation, mais la Cour déclara l'action publique éteinte par la mort de l'inculpé.

Sources : **Le Rocher c'est le Christ n°106** d'avril-mai 2017

Notes de bas de page

1. *C'est moi l'accusé qui devrais vous juger*, édition Clovis, 1997, p. 208.[↔]
2. Né en 1923, ordonné prêtre à Alger en 1948 dans la Congrégation des Lazaristes, il est nommé directeur du Séminaire d'Oran. En 1962 il doit fuir l'Algérie avec 130 enfants dont ses séminaristes, s'installe à Salérans (Hautes-Alpes). Fondateur de l'œuvre Notre-Dame de la Sainte Messe à Salérans, il donne sa vie à essayer de convertir les malheureux Harkis abandonnés de tous. [↔]
3. *C'est moi l'accusé qui devrais vous juger*, édition Clovis, 1997, p. 305. [↔]
4. Cf. G.-P. Wagner et D. Remy, *La condamnation, Ulysse*, 1992.[↔]